

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 913**5 septembre 2003****SOMMAIRE**

ACR Services S.A., Luxembourg	43795	Fundland S.A., Luxembourg	43814
Aegon International Sicav, Luxembourg	43801	Gazebo S.A., Luxembourg	43824
Aegon International Sicav, Luxembourg	43801	George Forrest Holding S.A., Luxembourg	43814
Aegon International Sicav, Luxembourg	43801	Gesint Holding S.A., Luxembourg	43822
Aegon International Sicav, Luxembourg	43802	Guanaco S.A., Luxembourg	43823
Aegon International Sicav, Luxembourg	43802	Health Care Development S.A., Luxembourg	43794
AGF Life Luxembourg S.A., Luxembourg	43817	Hepta Consult S.A., Luxembourg	43795
Agence et Compagnie S.A., Luxembourg	43794	Indosuez Holdings II S.C.A., Luxembourg	43819
Amami Holding S.A., Luxembourg	43822	Inversiones Ampudia S.A., Luxembourg	43813
Ami Ku Nhôs, A.s.b.l., Luxembourg	43789	Invesphoto S.A., Luxembourg	43823
Argos Participations S.A., Luxembourg	43812	Jan Plas S.A., Luxembourg	43815
Armor S.A., Luxembourg	43818	Justap Holdings S.A., Luxembourg	43813
Balfour Luxembourg S.A.	43804	Lagoon S.A., Luxembourg	43800
Balfour Luxembourg S.A.	43804	Leisure Holding S.A., Luxembourg	43779
Billon Conseils S.C., Luxembourg	43778	Leisure Holding S.A., Luxembourg	43781
C.Mex & Co S.A., Luxembourg	43788	Leviathan Investment Holding S.A., Luxembourg	43804
Camfin Finance (Luxembourg) S.A., Luxembourg	43821	Leviathan Investment Holding S.A., Luxembourg	43804
Catering Services S.A., Sandweiler	43799	LTMA Investment S.A., Luxembourg	43784
Chelsea Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	43819	LTMA Investment S.A., Luxembourg	43784
Concern S.A., Luxembourg	43802	Luxcellence Advisory Company S.A., Luxembourg	43813
Coperval Participations S.A., Luxembourg	43813	Manuflex S.A., Luxembourg	43818
Corporate Counselling Services, S.à r.l., Luxembourg	43805	Maremagnum S.A., Luxembourg	43822
Cynosure International S.A., Luxembourg	43805	Materis Management Adjuvants S.C., Luxembourg	43814
Cynosure International S.A., Luxembourg	43805	Materis Management Aluminales S.C., Luxembourg	43815
Dësch-Tennis Féngig, A.s.b.l., Fingig	43785	Materis Management Mortiers S.C., Luxembourg	43815
DH Global Investment, Sicav, Luxembourg	43812	Materis Management Peintures S.C., Luxembourg	43814
Dorafin S.A., Luxembourg	43824	Materis Management Refractaires S.C., Luxembourg	43815
Doxa Holding S.A., Luxembourg	43793	Materis Management S.C., Luxembourg	43815
Elimmo, S.à r.l., Luxembourg	43812	Mathur S.A.H., Luxembourg	43813
EMD Corporate S.A.H., Luxembourg	43812	Melanie S.A., Luxembourg	43816
Epicea Finance S.A., Luxembourg	43821	MK International S.A., Luxembourg	43798
Etceetera International S.A., Luxembourg	43803	Monfino S.A., Luxembourg	43800
Euraudit, S.à r.l., Luxembourg	43817	Monnoyeur Benelux, S.à r.l., Doncols	43787
Eva S.A., Luxembourg	43818	Monnoyeur Benelux, S.à r.l., Doncols	43788
Fiduciaire Billon, S.à r.l., Luxembourg	43817	Moore Stephens, S.à r.l., Luxembourg	43818
Filair S.A., Luxembourg	43823	Morana Holding S.A., Luxembourg	43823
Finakabel, S.à r.l., Luxembourg	43799		
Fisem S.A., Luxembourg	43803		
Fredcat Investments S.A., Luxembourg	43817		

New Media Concepts S.A., Luxembourg	43795	SCI Südeifel, Echternach	43783
Optimax Group Holdings S.A., Luxembourg	43796	Schneider Consulting, S.à r.l., Luxembourg	43800
Patcat Investments S.A., Luxembourg	43817	Scudder Global Opportunities Fund, Sicav, Luxembourg	43797
Peachtree S.A., Luxembourg	43794	Silbiotec Due S.A., Luxembourg	43816
Pentagram S.A., Luxembourg	43822	Silbiotec Uno S.A., Luxembourg	43816
Penucha & Co S.A., Luxembourg	43778	Sodis International Holding S.A., Luxembourg	43820
Petunia Investissements S.A., Luxembourg	43805	Stam International S.A., Luxembourg	43797
Pixi Holding S.A., Luxembourg	43814	Sunreef Yachts S.A., Luxembourg	43782
Pods Holding S.A., Luxembourg	43799	Sunreef Yachts S.A., Luxembourg	43782
Primagest S.A., Luxembourg	43803	Tecnovert Holding S.A., Luxembourg	43797
Prime Communication Factory S.A., Luxembourg	43795	Teigur Holding S.A., Luxembourg	43792
Project Two S.A., Luxembourg	43824	Tresco International S.A., Luxembourg	43815
PWR Investment S.A., Luxembourg	43807	Trifi, S.à r.l., Oberanven	43806
Pylissier S.A., Luxembourg	43790	Trifi, S.à r.l., Oberanven	43807
Reagens International S.A., Luxembourg	43818	Vessel S.A., Luxembourg	43824
Recama S.A., Luxembourg	43816	Wattenwil S.A.H., Luxembourg	43816
Rhône II Euro Acquisitions 1, S.à r.l., Luxembourg	43808	Weatherford Financing (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	43803
Rogowski Group S.A., Luxembourg	43793	World Travel Corporation S.A., Luxembourg	43796
Rose Investment Holding S.A., Luxembourg	43793	World Travel Corporation S.A., Luxembourg	43796
root eSolutions, S.à r.l., Walferdange	43820	World Travel Corporation S.A., Luxembourg	43796
root eSolutions, S.à r.l., Walferdange	43821	Xenos, Sicav, Luxembourg	43792
SC-ER Special Opportunity Holdings S.A., Luxembourg	43791		

PENUCHA & CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R. C. Luxembourg B 95.018.

Réunion du conseil d'administration de la société en date du 31 juillet 2003

Présents: Monsieur Raymond Henschen, administrateur, Luxembourg;
Madame Monique Henschen-Haas, administrateur, Luxembourg;
Madame Bénédicte Robaye, administrateur, Léglise.

Ordre du jour:

Nomination d'un administrateur-délégué.

Résolution

Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer comme administrateur-délégué, Monsieur Raymond Henschen, Luxembourg. Il peut engager la société par sa seule signature.

R. Henschen / M. Henschen-Haas / B. Robaye.

Délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, vol. 139S, fol. 99, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(047954.7/230/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

BILLON CONSEILS S.C., Société Civile.

Siège social: L-2267 Luxembourg, 18, rue Orange.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'associé unique de la Société en date du 26 juillet 2003

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société de 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg vers 18, rue d'Orange, L-2267 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2003.

BILLON CONSEILS SC

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG08044. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048097.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

LEISURE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 68.901.

In the year two thousand and three, on the first day of July.
Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Luxembourg).

There appeared:

Mrs. Danielle Schroeder, employee, with professional address in Luxembourg, acting in her capacity as a special proxy holder of the Board of Directors of LEISURE HOLDING S.A., a «société anonyme», established and having its registered office in 21, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 68.901),

incorporated by deed of the undersigned notary on February 17, 1999, published in the Mémorial C number 402 of June 2, 1999 (the «Company»);

The Articles of Incorporation of the Company have been amended pursuant to deeds of the undersigned notary:

- on August 9, 1999, published in the Mémorial C number 807 of October 29, 1999;
- on February 16, 2001, published in the Mémorial C number 880 of October 15, 2001;
- on April 28, 2003, not yet published in the Mémorial C;

by virtue of the authority conferred on her by decision of the Board of Directors of the Company, taken at its meeting of May 30, 2003;

an extract of the minutes of said meeting, signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed with which it shall be formalised.

The same appearing person, acting in her said capacity, has requested the undersigned notary to record his/her declarations and statements as follows:

I.- That the subscribed capital of the Company is presently set at two million four hundred eighty-three thousand six hundred thirty-six euros and thirty-six cents (2,483,636.36 EUR) and divided into twenty-five thousand nine hundred fifty-four (25,954) shares without a par value, each of them entirely paid up.

II.- That on terms of article three (3) of the Articles of Incorporation, and pursuant to the prementioned deed of April 28, 2003, the authorised capital, has been fixed at fifteen million euros (15,000,000.- EUR) and the Board of Directors has been authorised to increase the subscribed capital of the Company then being modified so as to reflect the result of such increase of capital.

III.- That the Board of Directors, in its meeting of May 30, 2003, and in accordance with the authorities conferred on it by terms of article three (3) of the Articles of Incorporation, has realised an increase of capital by an amount of seven million four hundred fourteen thousand six hundred and forty-one euros and eight cents (7,414,641.08 EUR), so as to raise the subscribed capital from its present amount of two million four hundred eighty-three thousand six hundred thirty-six euros and thirty-six cents (2,483,636.36 EUR) to an amount of nine million eight hundred ninety-eight thousand two hundred and seventy-seven euros and forty-four cents (9,898,277.44 EUR), by the creation and issue of seventy-seven thousand four hundred and eighty-three (77,483) new additional shares, without a par value, having each the same rights and privileges as the existing shares.

IV.- That still pursuant to the powers conferred to the Board of Directors and pursuant to Article three (3) of the Articles of Incorporation, the Board of Directors has suppressed the preferential subscription right of the then existing shareholders to subscribe to the new shares and has allowed to the subscription of the total seventy-seven thousand four hundred and eighty-three (77,483) newly issued shares without a par value, the following:

- AMATHUS NAVIGATION Co Ltd, a company existing under the laws of Cyprus, established and having its registered office in 3036 Limasol, Cyprus;

up to twenty thousand two hundred and sixteen (20,216) new shares;

- CLARIDGE INVESTMENTS Ltd, a company existing under the laws of Cyprus, established and having its registered office in 2, Sofouli Street, Chanteclair Building Office 205, 1096 Nicosia, Cyprus,

up to twenty thousand two hundred and sixteen (20,216) new shares;

- CREST HOLDINGS INTERNATIONAL Ltd, a company existing under the laws of Malta, established and having its registered office in 167, Merchants Street, Valletta VLT 03 Malta;

up to sixteen thousand seven hundred and twenty (16,720) new shares;

- OSIRIS LIMITED, a company existing under the laws of St. Vincent, established and having its registered office in 112 Bonadie Street, Kingstown, St. Vincent,

up to eight thousand three hundred and sixty-five (8,365) new shares;

- STRAWDALE LIMITED, a company existing under the laws of England, established and having its registered office in 19, Mount Havelock, Douglas (Isle of Man),

up to eight thousand three hundred and sixty-five (8,365) new shares;

- Mr Geronikolas Emmanuel, residing in Parodos Iliadon, Ixia, Rhodes,

up to three thousand six hundred and one (3,601) new shares.

V.- That all these seventy-seven thousand four hundred and eighty-three (77,483) newly issued shares, have been entirely subscribed by the prenamed subscribers and each such new share has been fully paid up by the same subscribers by conversion into capital of different certain, liquid and fully enforceable claims held by the same prenamed shareholders against the Company and representing in all a total amount of seven million four hundred fourteen thousand six hundred and forty-one euros and eight cents (7,414,641.08 EUR).

That in compliance with articles 26-1 and 32-1 (5) of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the prementioned contribution in kind was the object of a report established by the company L'ALLIANCE REVI-

SION S.à r.l., with registered office in 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, which report dated May 30, 2003, concludes as follows:

«On the basis of our review described above, we do not have any remarks to state on the valuation of the contributions amounting to EUR 7,414,641.08 which correspond at least to the number of the shares to be issued - i.e. 77,483 shares without par value.»

This report, after being signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

VI.- That as a consequence of the above mentioned increase of the issued share capital, paragraph one of Article three (3) of the Company's Articles of Incorporation is therefore amended and shall read as follows:

Art. 3. First paragraph.

«The subscribed share capital is set at nine million eight hundred ninety-eight thousand two hundred and seventy-seven euros and forty-four cents (9,898,277.44 EUR) divided into one hundred and three thousand four hundred and thirty-seven (103,437) shares without a par value.»

Expenses

The expenses, incumbent on the Company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately seventy-eight thousand euro.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, said appearing person signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a German version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

Folgt die deutsche Übersetzung des vorstehenden Textes:

Im Jahre zweitausendunddrei, am ersten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean-Joseph Wagner, mit Amtssitz in Sassenheim (Luxemburg).

Ist erschienen:

Frau Danielle Schroeder, Angestellte, mit beruflicher Anschrift in Luxemburg,

handelnd in ihrer Eigenschaft als Spezialbevollmächtigte des Verwaltungsrates der Gesellschaft LEISURE HOLDING S.A., eine Aktiengesellschaft, mit Sitz in 21, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, Sektion B Nummer 68.901),

gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 17. Februar 1999, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 402 vom 2. Juni 1999 (die «Gesellschaft»);

die Satzung der Gesellschaft wurde abgeändert gemäß Urkunden, aufgenommen durch den unterzeichneten Notar:

- am 9. August 1999, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 807 vom 29. Oktober 1999;

- am 16. Februar 2001, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 880 vom 15. Oktober 2001;

- am 28. April 2003, noch nicht veröffentlicht im Mémorial C;

auf Grund einer ihr erteilten Vollmacht, durch Beschluss des Verwaltungsrates der Gesellschaft, genommen in seiner Sitzung vom 30. Mai 2003;

ein Auszug aus dem Protokoll der erwähnten Verwaltungsratssitzung, von der Komparentin und dem amtierenden Notar *ne varietur* unterzeichnet, bleibt der gegenwärtigen Urkunde als Anlage beigegeben um mit derselben einregistriert zu werden.

Welche Komparentin, handelnd wie erwähnt, den amtierenden Notar ersuchte ihre Erklärungen und Feststellungen zu dokumentieren wie folgt:

I.- Dass das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft sich augenblicklich auf zwei Millionen vierhundertdreiundachtzigtausendsechshundertsechsdreissig Euro und sechsunddreissig Cents (2.483.636,36 EUR) beläuft, eingeteilt in fünf- undzwanzigtausendneunhundertvierundfünfzig (25.954) voll eingezahlten Aktien ohne Nennwert.

II.- Dass gemäß Artikel drei (3) der Satzung und folgend vorerwähnter Urkunde vom 28. April 2003, das genehmigte Kapital der Gesellschaft auf fünfzehn Millionen Euro (15.000.000,- EUR) festgesetzt wurde und der Verwaltungsrat ermächtigt wurde über die Verwirklichung dieser Kapitalerhöhung zu beschließen wobei dieser Artikel nach einer durchgeführten Kapitalerhöhung als automatisch angepaßt anzusehen ist.

III.- Dass der Verwaltungsrat, in seiner Sitzung vom 30. Mai 2003, und in Übereinstimmung mit den ihm durch Artikel drei (3) der Satzung erteilten Vollmachten, beschlossen hat eine Kapitalerhöhung zu verwirklichen und zwar um einen Betrag von sieben Millionen vierhundertvierzehntausendsechshundertvierundvierzig Euro und acht Cents (7.414.641,08 EUR) um so das gezeichnete Aktienkapital von seinem jetzigen Betrag von zwei Millionen vierhundertdreiundachtzigtausendsechshundertsechsdreissig Euro und sechsunddreissig Cents (2.483.636,36 EUR) auf denjenigen von neun Millionen achthundertachtundneunzigtausendzweihundertsiebenundsiebzig Euro und vierundvierzig Cents (9.898.277,44 EUR) zu bringen, durch die Schaffung und Ausgabe von siebenundsiebzigtausendvierhundertdreiundachtzig (77.483) neuen Aktien ohne Nennwert, welche dieselben Rechte und Vorteile verbrieften wie die bestehenden Aktien.

IV.- Dass gemäß den an den Verwaltungsrat erteilten Ermächtigungen und in Übereinstimmung mit Artikel drei (3) der Satzung, der Verwaltungsrat das bevorzugte Zeichnungsrecht der bestehenden Aktionäre zur Zeichnung der neuen Aktien gestrichen hat, und die nachfolgenden Aktionäre zur Zeichnung aller siebenundsiebzigtausendvierhundertdreiundachtzig (77.483) neuen Aktien ohne Nennwert, angenommen hat:

- AMATHUS NAVIGATION Co Ltd, eine Gesellschaft die dem Recht von Zypern unterliegt, mit Gesellschaftssitz in 3036 Limasol, Zypern,
bis zu zwanzigtausendzweihundertsechzehn (20.216) neue Aktien;
- CLARIDGE INVESTMENTS Ltd, eine Gesellschaft die dem Recht von Zypern unterliegt, mit Gesellschaftssitz in 2, Sofouli Street, Chanteclair Building Office 205, 1096, Nicosia, Zypern,
bis zu zwanzigtausendzweihundertsechzehn (20.216) neue Aktien;
- CREST HOLDINGS INTERNATIONAL Ltd, eine Gesellschaft die dem Maltesischem Recht unterliegt, mit Gesellschaftssitz in 167, Merchants Street, Valletta VLT 03 Malta,
bis zu sechszehntausendsiebenhundertundzwanzig (16.720) neue Aktien;
- OSIRIS LIMITED, eine Gesellschaft die dem Recht von St.Vincent unterliegt, mit Gesellschaftssitz in 112 Bonadie Street, Kingstown, St. Vincent,
bis zu achttausenddreihundertfünfundsechzig (8.365) neue Aktien;
- STRAWDALE LIMITED, eine Gesellschaft die dem Englischen Recht unterliegt, mit Gesellschaftssitz in 19, Mount Havelock, Douglas (Isle of Man),
bis zu achttausenddreihundertfünfundsechzig (8.365) neue Aktien;
- Herr Geronikolas Emmanuel, wohnhaft in Parodos Iliadon, Ixia, Rodos,
bis zu dreitausendsechshundertundeins (3.601) neue Aktien.

V.- Dass sämtliche siebenundsiebzigtausendvierhundertdreiundachtzig (77.483) neu ausgegebenen Aktien von den vorbenannten Zeichner gezeichnet wurden und dass jede einzelne Aktie durch dieselben voll eingezahlt wurde durch Einverleibung ins Gesellschaftskapital von, zu Lasten der Gesellschaft, verschiedenen noch bestehenden, sicheren und sofort fälligen Schuldforderungen, die einen Gesamtbetrag von sieben Millionen vierhundertvierzehntausendsechshunderteinundvierzig Euro und acht Cents (7.414.641,08 EUR) darstellen.

Dass in Einklang mit den Artikeln 26-1 und 32-1 (5) des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, sowie dessen Abänderungsgesetze, dieses Einbringen begutachtet wurde, gemäß eines Berichts der unabhängigen Revisionsgesellschaft L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., mit Gesellschaftssitz in 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxemburg, ausgestellt am 30. Mai 2003, dessen Schlussfolgerung lautet wie folgt:

«Auf Grund der obengenannten Überprüfungen haben wir keine weiteren Anmerkungen hinsichtlich der Bewertung der Kapitaleinlage von EUR 7.414.641,08 EUR, welche mindestens der Anzahl der auszugebenden Aktien entspricht, nämlich 77.483 Aktien ohne Nominalwert.»

Besagtes Gutachten, nachdem es von der Komparentin und vom unterzeichneten Notar ne varietur unterzeichnet wurde, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigebogen um derselben einregistriert zu werden.

VI.- Dass zufolge dieser vorbezeichneten Kapitalerhöhung, Artikel drei (3), Absatz eins der Satzung abgeändert wird und nunmehr folgenden Wortlaut hat:

Art. 3. Absatz eins.

«Das gezeichnete Aktienkapital beträgt neun Millionen achthundertachtundneunzigtausendzweihundertsiebenundsiebzig Euro und vierundvierzig Cents (9.898.277,44 EUR) und ist eingeteilt in einhundertdreitausendvierhundertsechundsiebzig (103.437) Aktien, ohne Nennwert.»

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft aus Anlaß dieser Urkunde erwachsen, werden auf achtundsiebzigtausend Euro geschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Der amtierende Notar, der englischen Sprache kundig, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen der erschienenen Person, diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache. Im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die erschienene Person, dem beurkundenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, hat dieselbe Person zusammen mit dem beurkundenden Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: D. Schroeder, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 juillet 2003, vol. 877, fol. 82, case 10. – Reçu 74.146,41 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Beles, den 11. August 2003.

J.-J. Wagner.

(048295.3/239/183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

LEISURE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 68.901.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 août 2003.

J.-J. Wagner.

(048297.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

SUNREEF YACHTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 90.740.

L'an deux mille trois, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SUNREEF YACHTS S.A., ayant son siège social à L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre, R.C.S. Luxembourg section B numéro 90.740, constituée suivant acte reçu le 27 décembre 2002, publié au Mémorial C numéro 178 du 19 février 2003.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les mille (1.000) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Modification de l'objet social de la société.

2) Modification afférente de l'article quatre des statuts, qui aura désormais la teneur suivante.

Art. 4. La société a pour objet la prestation de services et l'assistance commerciale pour le compte de filiales.

La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de modifier l'article quatre des statuts relatif à l'objet social, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prestation de services et l'assistance commerciale pour le compte de filiales.

La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. Uhl, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, vol. 139S, fol. 87, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

J. Elvinger.

(047855.3/211/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

SUNREEF YACHTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 90.740.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 12 août 2003.

J. Elvinger.

(047857.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

SCI SÜDEIFEL, Société Civile Immobilière.
Gesellschaftssitz: L-6562 Echternach, 107, route de Luxembourg.
H. R. Luxemburg E129.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausend drei, den neunundzwanzigsten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri Beck, mit dem Amtssitze zu Echternach.

Sind erschienen:

1.- Herr Reinhard Löwer, Landschaftsgärtner, wohnhaft in D-54657 Neidenbach, Bachstrasse 24.

2.- Frau Nicole Heinze, Angestellte, wohnhaft in D-54636 Rittersdorf, Prümerstrasse 22.

Welche Komparanten den amtierenden Notar ersuchten, die Satzung einer Gesellschaft zivilrechtlicher Natur, welche sie hiermit gründen, zu beurkunden wie folgt:

Art. 1. Es besteht eine Gesellschaft zivilrechtlicher Natur, welche dem Gesetz von 1915 über die Zivil- und Handelsgesellschaften und den Bestimmungen der Artikel 1832 und folgenden des Zivilgesetzbuches unterworfen ist.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist der An- und Verkauf und die Verwaltung von Immobilien und Grundstücken unter Ausschluss jeglicher gewerblichen Tätigkeit. In dieser Hinsicht ist die Gesellschaft auch ermächtigt Hypothekarkredite aufzunehmen.

Art. 3. Die Bezeichnung der Gesellschaft lautet SCI SÜDEIFEL, société civile immobilière.

Art. 4. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Echternach.

Er kann durch Beschluss der Generalversammlung in jeden anderen Ort des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 5. Die Gesellschaft wird auf unbegrenzte Dauer gegründet.

Sie kann durch Entscheidung der Mehrheit der Gesellschafter, welche drei Viertel des Kapitals vertreten, aufgelöst werden.

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt vierzigtausend Euro (€ 40.000,-), eingeteilt in vierhundert (400) Anteile von je einhundert Euro (€ 100,-).

Die Anteile werden wie folgt zugeteilt:

1.- Herr Reinhard Löwer, Landschaftsgärtner, wohnhaft in D-54657 Neidenbach, Bachstrasse 24, zweihundert	200
2.- Frau Nicole Heinze, Angestellte, wohnhaft in D-54636 Rittersdorf, Prümerstrasse 22, zweihundert	200
Total: vierhundert Anteile	400

Das Gesellschaftskapital wurde ganz in bar eingezahlt, was hiermit ausdrücklich von dem amtierenden Notar festgestellt wurde.

Das Einbringen der Gesellschafter kann nur durch deren einheitlichen Beschluss erhöht werden. Die Gesamtheit des Einbringens muss auf Anfrage der Gesellschafter gezeichnet werden. Die Zinsen laufen ab dem Tage der Aufforderung zur Einzahlung.

Art. 7. Die Gesellschaftsanteile sind frei unter Gesellschaftern übertragbar. Sie können nur mit dem Einverständnis aller übrigen Gesellschafter, sei es unter Lebenden oder beim Tode eines Gesellschafter, an Dritte übertragen werden.

Wünscht ein Gesellschafter seine Anteile zu übertragen, so verfügen die übrigen Gesellschafter über ein Vorkaufsrecht zu einem Preis der jährlich einstimmig durch die Generalversammlung festgelegt wird. Jeder Gesellschafter verfügt über dieses Vorkaufsrecht im Verhältnis zu seinem Kapitalanteil. Beim Verzicht eines Gesellschafter auf dieses Vorkaufsrecht, so wird dessen Anteil den übrigen Gesellschaftern im Verhältnis zu ihrem Anteil vom restlichen Kapital zu kommen.

Art. 8. Der Tod oder die Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafter zieht nicht die Auflösung der Gesellschaft mit sich. Sollten die übrigen Gesellschafter ihr Vorkaufsrecht nicht voll ausüben, so besteht die Gesellschaft weiter zwischen den übrigen Gesellschaftern und den Erben des verstorbenen Gesellschafter. Jedoch müssen Letztere innerhalb von vier (4) Monaten vom Tode an eine Person benennen, welche sie gegenüber der Gesellschaft vertritt.

Art. 9. Die Gesellschaft wird durch zwei Geschäftsführer vertreten. Gegenüber Dritten ist die Gesellschaft rechtsgültig durch die gemeinsame Unterschrift der beiden Geschäftsführer verpflichtet.

Art. 10. Die jährliche Bilanz muss von den Gesellschaftern gutgeheissen werden, welche auch über die Verwendung des Gewinns beschliessen. Die Verteilung des Gewinns geschieht entsprechend den Anteilen der Gesellschafter vom Kapital.

Art. 11. Die Gesellschafter sind Dritten gegenüber gemäss Artikel 1862, 1863 und 1864 des Zivilgesetzbuches verpflichtet. Etwaige Verluste und Verpflichtungen der Gesellschaft werden von den Gesellschaftern gemäss den von ihnen an der Gesellschaft gehaltenen Anteile getragen.

Art. 12. Die Generalversammlung der Gesellschafter kommt auf Einberufung eines Gesellschafter so oft zusammen wie das Interesse der Gesellschafter es verlangt. Eine ordentliche Generalversammlung findet rechtens statt am dritten April eines jeden Jahres um achtzehn Uhr, um über die Bilanz und das Resultat des verflossenen Jahres und den Übertragungswert der Anteile gemäss Artikel 7 der Satzung zu befinden. Die Einberufungsschreiben müssen die Tagesordnung angeben.

Die Generalversammlung beschliesst mit einfacher Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Gesellschafter.

Jedoch bedürfen Satzungsänderungen der drei Viertel Mehrheit aller Stimmen aller Gesellschafter.

Art. 13. Bei Gesellschaftsauflösung wird die Liquidation durch die Gesellschafter vorgenommen, es sei denn, dass die Generalversammlung anders beschliesst.

Gründungskosten

Der Betrag der Kosten, Ausgaben, Entgelte oder Belastungen jeder Art, die der Gesellschaft zufallen werden, beläuft sich auf ungefähr eintausendeinhundert Euro (€ 1.100,-).

Ausserordentliche Generalversammlung

Anschliessend haben sich die Komparenten zu einer ausserordentlichen Generalversammlung eingefunden, zu der sie sich als ordentlich einberufen erklären, und folgende Beschlüsse gefasst:

1.- Die Anzahl der Geschäftsführer wird auf zwei festgelegt.

2.- Zu Geschäftsführern werden ernannt:

a) Herr Reinhard Löwer, Landschaftsgärtner, wohnhaft in D-54657 Neidenbach, Bachstrasse 24.

b) Frau Nicole Heinze, Angestellte, wohnhaft in D-54636 Rittersdorf, Prümerstrasse 22.

Die Gesellschaft wird in jedem Falle verpflichtet durch die gemeinsamen Unterschriften der Geschäftsführer.

3.- Der Gesellschaftssitz befindet sich in L-6562 Echternach, 107, route de Luxembourg.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Echternach, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: R. Löwer, N. Heinze, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 30 juillet 2003, vol. 356, fol. 5, case 6. – Reçu 400 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 4. August 2003.

H. Beck.

(902012.3/201/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 août 2003.

LTMA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 63.972.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01696, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047313.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

LTMA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 63.972.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 27 juin 2003 que:

L'assemblée réélit au poste d'administrateur pour un terme de deux années jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes de l'année 2003:

- Maître Jim Penning, avocat, demeurant 31, Grand-rue, L-1661 Luxembourg

- Maître Pierre Olivier Wurth, avocat, demeurant 31, Grand-rue, L-1661 Luxembourg

- Maître Philippe Penning, avocat, demeurant 31, Grand-rue, L-1661 Luxembourg

Elle a réélu au poste de commissaire aux comptes de la société pour un terme de deux années renouvelables jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes de l'année 2003:

- WOOD APPLETON OLIVER AND CO S.A., ayant son siège social 9B, boulevard du Prince Henri, L-2017 Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01700. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047320.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

DËSCH-TENNIS FENGIG, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Gesellschaftssitz: L-4978 Fingig, 31, rue Centrale.

H. R. Luxemburg F 167.

STATUTEN

Am 28. Januar 1958 wurde der Verein D.T. FINGIG (abgekürzt D.T.F.) gegründet.

Der Vorstand desselben ist in einer außergewöhnlichen Generalversammlung am 14. August 2002 mit den Mitgliedern übereingekommen, dem D.T. FINGIG die Rechtsform einer Vereinigung ohne Gewinnzweck zu geben, deren Statuten wie folgt festgelegt wurden:

1. Kapitel: Bezeichnung - Sitz - Gegenstand

Art. 1. Die Vereinigung wird mit dem Namen DËSCH-TENNIS FENGIG, A.s.b.l. bezeichnet, Kurzform D.T. FENGIG, A.s.b.l.

Die Dauer ist unbegrenzt.

Art. 2. Der Sitz der DËSCH-TENNIS FENGIG, A.s.b.l., ist der Spielsaal in Fingig, 31, rue Centrale in L-4978 Fingig.

Die Korrespondenzadresse lautet: D.T. FENGIG, A.s.b.l.

c/o Van Lieshout Liette 10, rue P. Clement L-4916 Bascharage

Art. 3. Die Vereinigung oder der Verein hat als Gegenstand jede Betätigung, welche sich mittelbar oder unmittelbar auf das Ausüben von Tischtennis bezieht.

Die Vereinigung oder der Verein bezweckt die Förderung und Verbreitung des Tischtennissports unter der Jugend der Gemeinde.

Der Verein kann sich jeder Organisation angliedern, welche ein ähnliches Ziel verfolgt oder im Allgemeinen die Ausübung und die Förderung des Sportes pflegt.

Er ist bestrebt, freundschaftliche Beziehungen zwischen den Mitgliedern zu schaffen und auszuweiten, den Sportgeist zu erhalten und auszubauen, die Interessen der Sporttätigen und ihrer Anhänger zu wahren, sowie dieselben bei den Behörden zu vertreten.

Er kann zum Zweck seines Gegenstandes Immobilien mieten oder erwerben.

Er ist politisch und konfessionell absolut neutral.

2. Kapitel: Mitglieder und Ehrenmitglieder

Art. 4. Die Mindestzahl der Mitglieder ist auf zehn festgelegt, die Ehrenmitglieder nicht inbegriffen.

Art. 5. Als Mitglied des Vereins kann jede Person zugelassen werden, welche vom Vorstand aufgenommen wird und sich bereit erklärt, die Statuten des Vereins zu befolgen.

Die Zulassung erfolgt durch eine Mitgliedskarte und tritt erst in Kraft bei Zahlung des Jahresbeitrages.

Als Ehrenmitglieder können die Personen zugelassen werden, welche den entsprechenden Wunsch zum Ausdruck bringen und die Aufnahmebedingungen der Vereinigung erfüllen. Eine entsprechende Sonderkarte kann ihnen vom Vorstand ausgestellt werden. Allerdings verfügen die Ehrenmitglieder über keine der Vorrechte, die den Mitgliedern der Vereinigung durch Gesetz und Statuten vorbehalten sind.

Art. 6. Die Mitglieder verpflichten sich einen Jahresbeitrag in Geld zu entrichten, der jährlich durch die Generalversammlung festgelegt wird. Derselbe darf hundert Euro nicht übersteigen.

Art. 7. Die Mitglieder können den Verein durch eine Austrittserklärung verlassen, welche bis spätestens am 30. März eines jeden Jahres schriftlich an den Vorstand einzureichen ist.

Als Austretender gilt außerdem, wer sich geweigert hat, den jährlichen Beitrag zu leisten oder die Zahlung unterlassen hat, drei Monate nachdem ihm dieselbe abverlangt wurde.

Die Mitgliedschaft geht außerdem durch Ausschluss verloren.

Dieser wird durch die Generalversammlung bei 2/3 Mehrheit der stimmberechtigten Anwesenden beschlossen, und zwar in folgenden Fällen:

> wenn ein Mitglied sich einer schwerwiegenden Handlung oder Unterlassung schuldig gemacht hat, welche gegen die Statuten des Vereins verstößt;

> wenn ein Mitglied sich einer Handlung oder Unterlassung schuldig gemacht hat, die seinem eigenen Ansehen, desjenigen eines anderen Mitgliedes oder desjenigen des Vereins insgesamt zum Schaden gereicht.

Der Vorstand kann aus denselben Gründen, nach Anhören des betroffenen Mitgliedes, durch eine Beschlussfassung von 2/3 der anwesenden Vorstandsmitglieder, eine zeitweilige Suspendierung eines Mitgliedes beschließen. Diese Verfügung kann bis zur nächsten Generalversammlung dauern, welche über den Ausschluss des Mitgliedes befindet.

Bei Austritt oder Ausschluss haben die Mitglieder weder Anspruch auf das Vereinsmögen, noch auf die Rückerstattung ihrer Beiträge. Sämtliches in Händen befindendes Vereinsvermögen ist zurückzugeben.

3. Kapitel: Generalversammlung

Art. 8. Die Generalversammlung ist allein zuständig für:

- 1) Statutenänderungen
- 2) Ernennung und Abberufung der Vorstandsmitglieder
- 3) Annahme des jährlichen Haushaltes und der Abrechnungen
- 4) Ausschluss eines Mitgliedes
- 5) Auflösung des Vereins

Art. 9. Die Generalversammlung hält ihre Jahrestagung vor dem 20. Juni, nach Abschluss der Meisterschaft ab.

Art. 10. Ein Punkt, der auf die Tagesordnung der Generalversammlung gesetzt werden soll, muss wenigstens 14 Tage vor der Versammlung dem Präsidenten schriftlich vorliegen.

Jeder Vorschlag, der von wenigstens 1/20 der in der letzten Jahresliste eingetragenen Mitglieder gezeichnet ist, muss auf die Tagesordnung gesetzt werden.

Art. 11. Beschlüsse über Angelegenheiten, welche nicht auf der Tagesordnung stehen, können zur Abstimmung gebracht werden, wenn eine Mehrheit von 2/3 der anwesenden Mitglieder sich dazu bereit findet. Über Punkte, welche in Artikel 8 der Statuten vorgesehen sind, kann nicht außerhalb der Tagesordnung befunden werden.

Art. 12. Alle Mitglieder müssen 10 Tage vor der Generalversammlung hierzu eine schriftliche Einladung erhalten, welche die Tagesordnung enthält.

Art. 13. Die Mitglieder haben in der Generalversammlung gleiches Stimmrecht und die Beschlüsse werden durch einfache Mehrheit der anwesenden Mitglieder gefasst, außer in den Fällen, wo die Statuten oder das Gesetz anders verfügen.

Mitglieder unter 14 Jahren sind nicht stimmberechtigt, werden also nicht für die Mehrheit der anwesenden Mitglieder mitgezählt.

Art. 14. Die Abänderung der Statuten erfolgt gemäß Artikel 8. und 20. des Gesetzes.

Art. 15. Der Vorstand kann, falls erforderlich, zu jedem Augenblick eine außergewöhnliche Generalversammlung einberufen.

Eine außergewöhnliche Generalversammlung muss vom Vorstand einberufen werden, und zwar innerhalb von zwei Monaten, wenn wenigstens 1/5 der Mitglieder dies beantragen. Die Mitglieder, welche die Einberufung einer außergewöhnlichen Generalversammlung einbringen wollen, sind gehalten dem Präsidenten des Vorstandes ihre Absicht schriftlich bekannt zu geben.

4. Kapitel: Vorstand

Art. 16. Der Verein wird von einem Vorstand geleitet, der sich aus mindestens 5, höchstens 13 lizenzierten Mitgliedern zusammensetzt.

Die Wahl des Vorstandes, der 2 Kassenrevisore, sowie etwaiger Kommissionen erfolgt alljährlich in der Generalversammlung.

Die Vorstandsmitglieder und Kassenrevisore müssen mindestens 18 Jahre alt sein. Die Vorstandsmitglieder werden jeweils für zwei Jahre gewählt. Erneuert wird jedes Jahr die Hälfte der Vorstandsmitglieder.

Die Vorstandsmitglieder können jederzeit durch eine aussergewöhnliche Generalversammlung abberufen werden.

Austretende Vorstandsmitglieder können wiedergewählt werden.

Kandidaten sind nur wählbar, wenn sie ihre Kandidatur 8 Tage vor der Generalversammlung schriftlich beim Präsidenten eingereicht haben und in der betreffenden Generalversammlung anwesend sind. Können jedoch - bei triftigem Grund - vom Vorstand hiervon entlastet werden.

Ersatzmitglieder sind die nichtgewählten Kandidaten in der Reihenfolge der erhaltenen Stimmen.

Art. 17. Der Vorsitzende wird durch Sonderabstimmung der Generalversammlung mit absoluter Mehrheit der anwesenden Stimmberechtigten gewählt. Beim 2. Wahlgang genügt die einfache Stimmenmehrheit.

Die anderen Posten werden innerhalb des Vorstandes aufgeteilt. Im Verhinderungsfall wird der Vorsitzende in seinem Amt und seinen Befugnissen durch den Vize-Präsidenten, wenn nicht, durch das rangälteste Mitglied vertreten. Der Vorstand kann sich einen oder mehrere Schriftführer beordnen.

Art. 18. Der Vorstand wird vom Vorsitzenden oder vom Schriftführer einberufen und zwar wenigstens 3 Tage vor der Vorstandssitzung. Er ist beschlussfähig, wenn die Mehrheit der Mitglieder anwesend ist. Die Beschlüsse des Vorstandes werden durch die Stimmenmehrheit der anwesenden Mitglieder gefasst.

Die Vorstandsmitglieder, welche sich der Stimme enthalten, werden für die erforderliche Mehrheit nicht in Betracht gezogen. Die Vorstandsmitglieder, welche in einer Angelegenheit ein persönliches Interesse haben, dürfen nicht an der Abstimmung teilnehmen.

Bei Stimmgleichheit ist die Stimme des Vorsitzenden oder seines Stellvertreters ausschlaggebend.

Der Sekretär führt ein Sitzungsbuch, in welches die Namen der Anwesenden, die Tagesordnung, sowie die gefassten Beschlüsse eingetragen werden. Nach Annahme des Berichtes bei der nächsten Sitzung wird die Unterschrift des Schriftführers von allen Vorstandsmitgliedern, welche bei der jeweiligen Sitzung anwesend waren, gegengezeichnet.

Art. 19. Der Vorstand hat die weitgehensten Befugnisse, für die Verwaltung und die Führung des Vereins. Die Klage, sowie die Verteidigung vor Gericht werden im Namen des Vereins durch den Vorstand eingeleitet und weitergeführt, und zwar auf Vorgehen des Präsidenten.

Der Vorstand hat außerdem das Recht, gegen Vereinsmitglieder, die gegen die Vereinsstatuten verstoßen haben oder vom Verband mit einer Strafe belegt wurden, angemessene Strafen zu verhängen oder sie wieder aufzuheben.

5. Kapitel: Verschiedenes

Art. 20. Die Auflösung des Vereins erfolgt gemäß den Artikeln 8. und 20. des Gesetzes.

Art. 21. Im Falle einer Auflösung verfällt das Aktivvermögen dem Sozialamt der Gemeinde.

Art. 22. Alle Fragen, welche nicht ausdrücklich in diesen Statuten oder in einem internen Reglement festgehalten wurden, werden durch die Verfügungen des Gesetzes vom 21. April 1928 über die Vereinigungen ohne Gewinnzweck bestimmt.

Der Vorstand der D.T. FENGIG, A.s.b.l., setzt sich 2002/2003 aus folgenden Mitgliedern zusammen:			
Gira Willy	7, rue de l'Eglise	L-4979 Fingig	Unterschrift
<i>Präsident</i>	Luxemburg	Rentner	
Dohmen Godefridus	5, rue de l'Eglise	L-4979 Fingig	Unterschrift
<i>Vize-Präsident</i>	Luxemburg	Rentner	
Van Lieshout-Thill Liette	10, rue Pierre Clement	L-4916 Bascharage	Unterschrift
<i>Sekretär</i>	Luxemburg	Hausfrau	
Kirsch Georges	5A, rue Basse	L-4963 Clemency	Unterschrift
<i>Kassenführer</i>	Luxemburg	Bankangestellter	
Herrmann-Thill Monique	54, rue Centrale	L-4978 Fingig	Unterschrift
<i>Damenwart</i>	Luxemburg	Hausfrau	
Scholler Léon	23A, chemin d'Arlon	L-4964 Clemency	Unterschrift
<i>Jugendwart</i>	Luxemburg	Angestellter ARBED	
Scholler Guy	4, rue de la Montagne	L-4979 Fingig	Unterschrift
<i>Mitglied</i>	Luxemburg	Angestellter CFL	
Schonnen Nicolas	18, rue Nic. Margue	L-4979 Fingig	Unterschrift
<i>Mitglied</i>	Luxemburg	Rentner	
Urbany Michel	17, rue du Bois	L-4961 Clemency	Unterschrift
<i>Mitglied</i>	Luxemburg	Rentner	
Weis Léon	20, rue Woiwer	L-4687 Obercorn	Unterschrift
<i>Mitglied</i>	Luxemburg	Rentner	
Weis Marc	19, rue Belair	L-4713 Pétange	Unterschrift
<i>Mitglied</i>	Luxemburg	Polizei-Inspektor	
Enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE06682. – Reçu 28 euros.			

Le Receveur (signé): Signature.

(046625.3/000/149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2003.

MONNOYEUR BENELUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9647 Doncols, 7, Bohey.

R. C. Diekirch B 4.820.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Associés tenue le 11 décembre 1998 à Doncols

La résolution suivante a été prise à l'unanimité:

- L'Assemblée Générale des Associés accepte la démission de Monsieur Edouard Monnoyeur en tant que gérant de la société et décide de nommer Monsieur Michel Falconnet en tant que gérant de MONNOYEUR BENELUX, S.à r.l. avec pouvoir d'engager la société sous sa seule signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signatures

Procès-verbal de l'Assemblée Générale des Associés tenue le 11 décembre 1998

Liste de présence

Noms	Nombre de parts sociales	Signature
MONNOYEUR S.A.		
- avec siège à Abergement-la-Ronce F-39500 Travaux		
- représentée par Hans-Jürgen Salbach, préqualifié en vertu d'une procuration datée du 8 décembre 1998	500	Signature

Liste de présence clôturée à 500 actions, certifiée exacte par les membres du bureau.

Le 11 décembre 1998, Messieurs les associés de la société à responsabilité limitée MONNOYEUR BENELUX, S.à r.l. se sont réunis en assemblée générale au siège social, d'un commun accord, en renonçant à une convocation préalable.

Monsieur Hans-Jürgen Salbach, réviseur d'entreprise, demeurant à L-Luxembourg, est élu président de l'assemblée, procède à la constitution du bureau et désigne comme secrétaire Mademoiselle Anne-Christy Guebs, employée privée, demeurant à B-Bastogne et Monsieur Olivier Differdange, employé privé, demeurant à B-Viville, est élu comme scrutateur.

Monsieur le Président constate:

- I. Que les associés présents se reconnaissent dûment convoqués et aptes à tenir la présente assemblée.
- II. Que les associés présents, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur la liste de présence.
- III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:
 1. Nomination d'un gérant
 2. Divers

Résolutions

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. L'assemblée générale des Associés décide de nommer Monsieur Michel Falconnet en tant que gérant de la société avec pouvoir d'engager la société sous sa seule signature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par les membres du bureau.

A.-C. Guebs / H.-J. Salbach / O. Differdange

Secrétaire / Président / Scrutateur

Enregistré à Diekirch, le 21 août 2003, réf. DSO-AH00039. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(902060.4/1682/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 août 2003.

MONNOYEUR BENELUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9647 Doncols, 7, Bohey.

R. C. Diekirch B 4.820.

L'associé unique a changé de dénomination et de siège social comme suit:

Ancienne dénomination sociale et ancien siège social:

MONNOYEUR S.A.

Abergement-la-Ronce

F-39500 Travaux

Nouvelle dénomination sociale et nouveau siège social:

SAS GLOBAL HYGIENE MONNOYEUR

64, route de Chevigny

F-21130 Auxonne

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signatures

Enregistré à Diekirch, le 21 août 2003, réf. DSO-AH00040. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(902061.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 août 2003.

C.MEX & CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 58.769.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 juillet 2003 que, le mandat des organes sociaux étant venu à échéance, ont été renommés:

a) Administrateurs

- Mademoiselle Martine Gillardin, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve

- Mademoiselle Martine Schaeffer, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve

- Mademoiselle Danièle Martin, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

b) Commissaire aux comptes

- Monsieur Pierre Schmit, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont

pour une période de six années jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2008.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Schaeffer / D. Martin

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01509. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047358.3/535/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

AMI KU NHÔS, Association sans but lucratif.

Siège social: L-2663 Luxembourg, 47, rue Vauban.
R.C. Luxembourg F 168.

STATUTS

Membres fondateurs:

Lopes Moreira Alfredo, 47, rue Vauban L-2663 Luxembourg, chauffeur livreur, luxembourgeois,
Monteiro Semedo Ulisses, 67, rte de Thionville L-2611 Luxembourg, Ouvrier, capverdien,
Moreira da Costa Otilio, 161, Cité Emile Mayrich L-3855 Schiffange, Emp. Privé, capverdien,
Da Graça José João, 37, rue de Neudorf L-2221 Luxembourg, Ouvrier, luxembourgeois,
Semedo Borges Gaudino, 45, rue Vauban L-2663 Luxembourg, Barman, capverdien,

Lopes Moreira Alfredo	Signature
José João da Graça	Signature
Moreira da Costa Otilio	Signature
Ulisses Monteiro Semedo	Signature
Semedo Borges Gaudino	Signature

créent par la présente une association sans but lucratif, régie par les dispositions de la loi du 21 avril 1928 telle qu'elle a été modifiée et les présents statuts.

Art. 1^{er}. L'association porte la dénomination AMI KU NHÔS, association sans but lucratif. Elle a son siège à Luxembourg.

Art. 2. L'association a pour objet de:

- regrouper des personnes de toutes nationalités désireuses de collaborer à des pratiques récréatives culturelles et sportives en générale;
- promouvoir des activités sportives, récréatives et culturelles pour les adultes et les enfants;
- promouvoir des activités favorisant la connaissance du Grand-Duché de Luxembourg et des cultures des pays d'origine des associés en général;
- créer ou élargir des structures d'accueil, d'appui, d'expression culturelle et sportive pour ces membres;
- favoriser les contacts entre étrangers et autochtones;
- promouvoir la formation sociale et civique de ses membres de façon à contribuer à son intégration harmonieuse et à sa participation à la vie publique.

Art. 3. L'association poursuit son action dans une stricte indépendance politique, idéologique et religieuse.

Art. 4. Les membres, dont le nombre ne peut être inférieur à trois, sont admis par délibération du conseil d'administration à la suite d'une demande verbale.

Art. 5. Les membres ont la faculté de se retirer à tout moment de l'association après envoi de leur démission écrite au conseil d'administration. Est réputé démissionnaire après le délai de 3 mois à compter du jour de l'échéance tout membre qui refuse de payer la cotisation lui incombant.

Art. 6. Les membres peuvent être exclus de l'association si, d'une manière quelconque, ils portent gravement atteinte aux intérêts de l'association. A partir de la proposition d'exclusion formulée par le conseil d'administration, jusqu'à la décision définitive de l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des voix, le membre dont l'exclusion est envisagée, est suspendu de plein droit de ses fonctions sociales.

Art. 7. Les associés, démissionnaires ou exclus, ne peuvent porter atteinte à l'existence de l'association et n'ont aucun droit à faire valoir ni sur son patrimoine ni sur les cotisations payées.

Art. 8. La cotisation annuelle est fixée par l'assemblée générale. Elle ne peut être supérieure à 50 euros.

Art. 9. L'assemblée générale, qui se compose de tous les membres, est convoquée par le conseil d'administration régulièrement une fois par an, et, extraordinairement, chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent ou qu'un cinquième des membres le demandent par écrit au conseil d'administration.

Art. 10. La convocation se fait au moins 8 jours avant la date fixée pour l'assemblée générale, moyennant simple lettre missive devant mentionner l'ordre du jour proposé.

Art. 11. Toute proposition écrite signée d'un vingtième au moins des membres figurant sur la dernière liste annuelle doit être portée à l'ordre du jour. Aucune décision ne peut être prise sur un objet n'y figurant pas.

Art. 12. L'assemblée générale doit obligatoirement délibérer sur les objets suivants:

- modification des statuts et règlement interne;
- nomination et révocation des administrateurs et des réviseurs de caisse;
- approbation des budgets et comptes;
- dissolution de l'association.

Art. 13. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si l'objet de celles-ci est spécialement indiqué dans la convocation et si l'assemblée réunit les deux tiers des membres. Aucune modification ne peut être adoptée sans la majorité des deux tiers des voix. Si les deux tiers des membres ne sont pas présents, ou représentés à la première réunion, une seconde réunion peut être convoquée qui pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents; dans ce cas la décision sera soumise à l'homologation du tribunal civil.

Toutefois, si la modification porte sur l'un des objets en vue desquels l'association s'est constituée, soit sur la dissolution, ces règles sont modifiées comme suit:

- a) la seconde assemblée ne sera valablement constituée que si la moitié au moins de ses membres sont présents,
- b) la décision n'est admise dans l'une ou dans l'autre assemblée, que si elle est votée à la majorité des trois quarts des voix des membres présents,
- c) si, dans la seconde assemblée, les deux tiers des membres ne sont pas présents, la décision devra être homologuée par le tribunal civil.

Art. 14. Les délibérations de l'assemblée sont portées à la connaissance des membres et des tiers par affichage au siège etc....

Art. 15. L'association est gérée par un conseil d'administration élu pour une durée de 2 année(s) par l'Assemblée Générale. Le conseil d'administration se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier, ainsi que de 4 autres membres au maximum élus à la majorité simple des voix présentes à l'assemblée générale.

Art. 16. Le conseil d'administration qui se réunit sur convocation de son président ne peut valablement délibérer que si 2/3 des membres au moins sont présents. Toute décision doit être prise à la majorité simple des membres élus.

Art. 17. Le conseil d'administration gère les affaires et les avoirs de l'association. Il exécute les directives à lui dévolues par l'assemblée générale conformément à l'objet de l'association.

Art. 18. Il représente l'association dans les relations avec les tiers. Pour que l'association soit valablement engagée à l'égard de ceux-ci, 2 signatures de membres en fonction sont nécessaires.

Art. 19. Le conseil d'administration soumet annuellement à l'approbation de l'assemblée générale le rapport d'activités, les comptes de l'exercice écoulé et le budget du prochain exercice.

L'exercice budgétaire commence le 1^{er} janvier de chaque année. Les comptes sont arrêtés le 31 décembre et soumis à l'assemblée générale avec le rapport de la commission de vérification des comptes.

Aux fins d'examen, l'assemblée désigne un/deux réviseur(s) de caisse. Le mandat de ceux-ci est incompatible avec celui d'administrateur en exercice.

Art. 20. En cas de liquidation les biens sont affectés à une organisation ayant des buts similaires, etc... .

Art. 21. La liste des membres est complétée chaque année par l'indication des modifications qui se sont produites et ce au 31 décembre.

Art. 22. Les ressources de l'association comprennent notamment:

- les cotisations des membres,
- les subsides et subventions,
- les dons ou legs en sa faveur.

Art. 23. Toutes les fonctions exercées dans les organes de l'association ont un caractère bénévole et sont exclusives de toute rémunération.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglementé par les présents statuts il est renvoyé à la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif telle qu'elle a été modifiée, ainsi qu'au règlement interne en vigueur approuvé lors de la dernière assemblée générale.

Ainsi fait à Luxembourg, le 9 janvier 2003 par les membres fondateurs.

Dans le cadre de la dernière assemblée générale en date du 9 janvier 2003, la composition du Conseil d'Administration suivante a été arrêtée:

Lopes Moreira Alfredo - *Président*
 Monteiro Semedo Ulisses. - *Vice-président*
 Moreira da Costa Otilio - *Secrétaire*
 Semedo Borges Gaudino - *Trésorier*
 Da Graça José João. - *membre*

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01505. – Reçu 225 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046637.3/000/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2003.

PYLISSIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
 R. C. Luxembourg B 50.151.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01503, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047147.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2003.

SC-ER SPECIAL OPPORTUNITY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 65.243.

On the 14th day of July, two thousand and three,

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of SC-ER SPECIAL OPPORTUNITY HOLDINGS S.A. (the «Meeting»), a société anonyme with registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg, dated 18 June 1998. The Articles of Incorporation have been amended for the last time pursuant to a notarial deed dated 29 June 1999.

The Meeting was opened at 1.45 p.m. with Claude Niedner, lawyer, residing in Luxembourg, in the Chair, who appointed as secretary Manfred Hoffmann, lawyer, residing in Strassen.

The Meeting elected as scrutineer Sonja Schuller, employee, residing in Leudelange.

The board of the Meeting having thus been constituted, the Chairman declared:

1. That the agenda of the Meeting is the following:

(i) Decision in accordance with Article 100 of the law of the 10 August, 1915 on commercial companies, as amended, as to whether the Company should be liquidated;

(ii) Miscellaneous

2. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

3. That the whole corporate capital being present or represented at this Meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

4. That this Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the Meeting after deliberation, took unanimously the following resolution:

First resolution

The Meeting has been informed, in accordance with Article 100 of the law of the 10 August, 1915 on commercial companies, as amended, that the Company has made a loss of more than fifty percent of the share capital of the Company. Notwithstanding this loss, the Meeting resolves that the Company should continue to operate and should not be liquidated.

There being no further items on the agenda, the Meeting ended and the minutes were signed by the board of the Meeting.

Signature / Signature / Signature

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

L'an deux mille trois, le quatorze juillet,

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de SC-ER SPECIAL OPPORTUNITY HOLDINGS S.A., (l'«Assemblée»), une société anonyme ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Frank Baden, notaire, résidant à Luxembourg, en date du 18 juin 1998. Les Statuts de la Société ont été modifiés dernièrement par acte notarié en date du 29 juin 1999.

L'Assemblée est ouverte à 13.45 heures sous la présidence de M^e Claude Niedner, avocat, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire M^e Manfred Hoffmann, avocat, demeurant à Strassen.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Sonja Schuller, employée, demeurant à Leudelange.

Le bureau ainsi constitué, le Président déclare:

1. Que la présente Assemblée a pour ordre du jour:

(i) Décision conformément à l'Article 100 de la loi du 10 août, 1915 concernant les sociétés commerciales, comme modifiée, si la Société devrait être liquidée,

(ii) Divers

2. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que les membres du bureau, cette liste restera annexée au présent procès verbal.

Resteront annexées au présent procès-verbal, les procurations des actionnaires représentés.

3. Que le capital social étant entièrement présent ou représenté à la présente Assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant qu'ils ont été dûment informés et ayant eu connaissance de l'ordre du jour avant cette Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

4. Que, par conséquent, la présente Assemblée représentant la totalité du capital, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Première résolution

L'Assemblée a été informée, que conformément à l'Article 100 de la loi du 10 août, 1915 concernant les sociétés commerciales, comme modifié, que la Société a fait une perte de plus de 50 pour cent du capital social de la Société. Nonobstant cette perte, l'Assemblée décide que la Société devrait continuer ses activités et ne devrait pas être liquidée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et le procès-verbal a été signé par les membres du bureau.

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, réf. LSO-AH00001. – Reçu 20 euros.

Attendance list of the Extraordinary General Meeting of 14 July, 2003

<i>Shareholders</i>	<i>Number of Shares</i>	<i>Signatures</i> <i>Shareholders/proxy holders</i>
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY	3,999 shares	Signature
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY MANAGE- MENT HOLDINGS S.A.	1 share	Signature
<i>Signature / Signature / Signature</i>		
<i>The Chairman / The Scrutineer / The Secretary</i>		

Liste de présence de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 juillet 2003

<i>Actionnaires</i>	<i>Nombre d'Actions</i>	<i>Signatures</i> <i>Actionnaires/Mandataires</i>
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY	3,999 actions	
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY MANAGE- MENT HOLDINGS S.A.	1 action	

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, réf. LSO-AH00002. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047045.3//85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2003.

XENOS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 63.698.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 27 juin 2003

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de reporter le résultat de l'exercice social clôturé au 31 mars 2003;
2. de ratifier la cooptation de Monsieur Donald Villeneuve en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Christopher Misson, administrateur démissionnaire;
3. de réélire Messieurs Geert De Bruyne, Pierre Pavlovitch, Etienne Ledecq, Alain Léonard et Donald Villeneuve en qualité d'administrateur pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004;
4. de réélire KPMG AUDIT, LUXEMBOURG en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Pour XENOS

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliataire

Jo-M. Gelhay / M. Vermeersch

Director / Fondé de Pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00812. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047137.3/034/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2003.

TEIGUR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 74.543.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 14 juillet 2003 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2003.

Pour TEIGUR HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00998. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047141.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2003.

ROSE INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 76.241.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 14 juillet 2003 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 août 2003.

Pour ROSE INVESTMENT HOLDING S.A.
KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH01003. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047143.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2003.

DOXA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 45.826.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juillet 2003

Conseil d'Administration

- Monsieur Armand Distave, Conseiller Fiscal et Economique, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Raymond Le Lourec, Conseiller Fiscal, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Fernand Entringer, Juriste, demeurant à Luxembourg

Commissaire aux Comptes

LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg

Transfert du siège social

L'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social au L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

Luxembourg, le 22 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06857. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(047226.3/503/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

ROGOWSKI GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 61.040.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 16 juillet 2003 que:

Le nombre des membres du conseil d'administration a été réduit à trois et que Madame Corinne Parmentier, employée privée, demeurant à F-57100 Thionville, 4, rue de la Paix et Monsieur Raymond Fritsch, comptable, demeurant à L-2550 Luxembourg, 27, Alfred de Musset, remplacent les administrateurs démissionnaires Messieurs Marco Fritsch juriste, demeurant à L-1371 Luxembourg, 105, Val Sainte Croix et Dieter Grozinger de Rosnay juriste, demeurant à L-1371 Luxembourg, 105, Val Sainte Croix, l'assemblée leur accorde décharge pleine et entière pour l'exercice de leur mandat jusqu'à cette date.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05749. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047295.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

HEALTH CARE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000,-.**Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 79.932.*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 10 juillet 2003*

- Madame Michèle Feite, employée privée, demeurant au 30, route du Luxembourg, L-6916 Roodt-Syre, est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Stefano Giuffra, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006. La cooptation de Madame Michèle Feite sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme
HEALTH CARE DEVELOPMENT S.A.
G. Feite / C. Boussebassi
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05753. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047227.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

AGENCE ET COMPAGNIE S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 32.000,-.**Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 81.629.*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 10 juillet 2003*

- Madame Vanessa Roda, employée privée, demeurant au 16, Boucle Sylvie de Selancy, 57100 Manom, France est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Stefano Giuffra, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006. La cooptation de Madame Vanessa Roda sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme
AGENCE ET COMPAGNIE S.A.
G. Feite / COMPAGNIE D'ETUDE ET DE CONSEIL LUXEMBOURG S.A.
Administrateur / Administrateur
- / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05742. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047228.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

PEACHTREE, Société Anonyme.Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 48.975.*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 octobre 2002 tenue au siège de la société*

Les actionnaires prennent acte de la démission des membres du Conseil d'administration sortants à savoir:

- M. Paul Stickelbaut
- M. Jacques François
- M. Alain Henricks

En remplacement, sont nommés nouveaux administrateurs pour un mandat de 6 ans:

- IBS & PARTNERS S.A. (R. C. Luxembourg B 35.973) ici représentée par Mme Yamina Benallal
- GOUDSMIT & TANG MANAGEMENT COMPANY, S.à r.l. (R. C. Luxembourg: B 41.819) ici représentée par M.

Jean-Jacques Axelroud

- ABC IMPORT-EXPORT, S.à r.l. (R. C. Luxembourg: B 48.945) représentée par M. Bernard Zimmer

Les personnes autorisées à signer sur les comptes bancaires de la société sont:

- Signature seule jusqu'à concurrence d'un montant maximum de € 2.500,-: Monsieur Bernard Zimmer

- Dans tous les autres cas, signatures conjointes de deux administrateurs ou de tous tiers dûment mandatés par le Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04925. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047474.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

NEW MEDIA CONCEPTS S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 100.000,-.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 79.346.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 10 juillet 2003

- Madame Céline Boussebassi, employée privée, demeurant au 17, rue du Cormier, 57330 Entringe, France, est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Stefano Giuffra, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009. La cooptation de Madame Céline Boussebassi sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme
NEW MEDIA CONCEPTS S.A.
G. Feite / V. Roda
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08409. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047229.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

PRIME COMMUNICATION FACTORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

R. C. Luxembourg B 39.562.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01502, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047149.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2003.

HEPTA CONSULT, Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 80.189.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, en date du 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05899, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2003.

Pour la Société

Signature

(047266.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

ACR SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 93.310.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 5 août 2003 que:

- Monsieur Frédérique Duquenne, auquel l'assemblée accorde décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat est remplacé, par Madame Corinne Parmentier, maître en science de gestion, demeurant à F-57100 Thionville, 4, rue de la Paix, qui achèvera le mandat d'administrateur, jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2009.

- Le président du conseil d'administration Monsieur Raymond Fritsch, demeurant à Luxembourg, est nommé administrateur-délégué jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2009.

Luxembourg, le 5 août 2003.

Pour extrait conforme

ACR SERVICES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00897. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047296.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

OPTIMAX GROUP HOLDINGS, Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 28.445.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, en date du 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05883, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 août 2003.

Pour la Société

Signature

(047270.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

WORLD TRAVEL CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 67.746.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01687, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047310.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

WORLD TRAVEL CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 67.746.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01681, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047312.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

WORLD TRAVEL CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 67.746.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 20 mars 2003 que:

L'assemblée réélit au poste d'administrateurs pour un terme de six années renouvelables jusqu'à l'assemblée générale devant se tenir en 2009 approuvant les comptes au 31 décembre 2008:

- Monsieur Gabriel Jean, né le 5 avril 1967 à Arlon en Belgique, demeurant professionnellement 3, avenue Guillaume Kroll, L-1881 Luxembourg

- Monsieur Jean-Paul Bridet, né le 7 octobre 1958 à Paris et demeurant au 41 square Montsouris, F-75014 Paris 14^{ème} (France)

- Monsieur François Robinet, né le 12 février 1964 à Orsay en France et demeurant au 15, avenue Elisée Reclue, F-75007 Paris (France)

L'assemblée élit en remplacement de BRYCE INVEST S.A. et KEVIN MANAGEMENT S.A., administrateurs démissionnaires, MAJENTEL S.A. et CLEVERDAN S.A. en tant qu'administrateurs pour un terme de six années renouvelables jusqu'à l'assemblée générale devant se tenir en 2009 approuvant les comptes au 31 décembre 2008:

- MAJENTEL S.A., R. C. 77.599, ayant son siège social 3, rue Guillaume Kroll, L-1881 Luxembourg

- CLERVERDAN S.A., R. C. 77.594, ayant son siège social 3, rue Guillaume Kroll, L-1881 Luxembourg

Elle réélit au poste de commissaire aux comptes de la société pour un terme de six années renouvelables jusqu'à l'assemblée générale devant se tenir en 2009 approuvant les comptes au 31 décembre 2008:

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., R. C. 67.501, ayant son siège social 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01691. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047322.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

TECNOVERT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 24.039.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, en date du 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05880, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 août 2003.

Pour la Société

Signature

(047271.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

SCUDDER GLOBAL OPPORTUNITIES FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 43.017.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, réf. LSO-AH00463, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Signature.

(047299.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

STAM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 40.028.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00658, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

BILAN AU 31 DECEMBRE 2002			
	ACTIF	2002	2001
<i>Actif immobilisé</i>			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières		12.394,68	12.394,68
		<u>12.394,68</u>	<u>12.394,68</u>
<i>Actif circulant</i>			
Créances			
* dont à durée résiduelle de plus d'un an		3.308,41	110.010,96
Avoirs en banque, avois en compte chèque postaux, chèques et encaisse		26.707,28	492.860,89
		<u>30.015,69</u>	<u>602.871,84</u>
<i>Comptes de régularisation</i>			
Perte de l'exercice		<u>42.410,37</u>	<u>615.266,52</u>
	PASSIF	2002	2001
<i>Capitaux propres</i>			
Capital social		44.620,83	44.620,83
Réserve légale		2.724,37	2.724,37
Résultats reportés		- 24.866,65	- 36.549,97
		<u>22.748,55</u>	<u>10.795,24</u>
<i>Provisions pour risques et charges</i>			
Dettes		18.615,13	592.787,96
* dont à durée résiduelle de plus d'un an			
<i>Comptes de régularisation</i>			
Bénéfice de l'exercice		1.316,69	11.683,32
		<u>42.410,37</u>	<u>615.266,52</u>

Généralités

Le bilan et le compte de profits et pertes sont établis conformément aux dispositions de la législation luxembourgeoise et aux pratiques comptables généralement admises au Luxembourg.

Situation du capital social

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 17 mars 1992.

Le capital social est de 44.620,83 EUR, représenté par 1.800 parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées.

Immobilisations financières

Les participations et/ou portefeuille titres sont évalués à leur prix d'acquisition.

Créances

Les créances et dettes sont libellées en EUR et apparaissent au bilan à leur valeur nominale. En fin d'exercice aucune dette de la société n'a une durée résiduelle supérieure à 5 ans ni est couverte par des sûretés réelles.

Avoirs en banques et dettes bancaires

Les avoirs en devises ont été revalorisés au cours du jour de la date de clôture du bilan.

Conseil d'Administration

M. Robert Becker, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg.

M. Claude Cahen, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg;

Madame Liette Gales, employée privée, demeurant à Luxembourg;

Commissaire aux comptes:

Madame Myriam Useldinger, employée privée, demeurant à Schoenfels.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00658. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047267.3//64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

MK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 78.877.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société en date du 30 juillet 2003

Les actionnaires:

* approuvent les comptes annuels pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2001;

* donnent décharge aux administrateurs et au réviseur d'entreprises pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2001;

* décident de renouveler le mandat de Monsieur Robert Dennis Chambers, company director, demeurant à Pixies Hill Crescent, Hemel Hempstead, Herts HP1 2BU, Grande-Bretagne pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2002;

* décident de renouveler le mandat de la Société SORE INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg en tant que réviseur d'entreprises de la Société pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2002;

* acceptent la démission de Monsieur Nicholas Hart et Monsieur Roderick John Reid Newmann avec effet au 30 juillet 2003 et leur accordent pleine et entière décharge pour l'exécution de leur mandat en tant qu'administrateurs de la Société;

* décident de nommer en tant que nouveaux administrateurs pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2002:

- Monsieur Paul Douglas Bates, senior vice-president, demeurant à 2400 North Glenville, Richardson, Texas, Etats-Unis d'Amérique;

- Monsieur John Joseph Walters, senior vice-president, demeurant à 22001 Loudoun County Parkway, Ashburn, Virginia, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01458. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047459.3/250/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

FINAKABEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 5.700.000,- EUR.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 93.182.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée des associés tenue le 27 juin 2003

Résolutions

L'assemblée nomme M. Stefan Zuschke, Dipl. Betriebswirt (FH) demeurant à Hambourg, Richard-Dehmel-Strasse 7, comme gérant de la société.

Le conseil de gérance est constitué comme suit:

Monsieur Manuel Frias, président du conseil de gérance;

Monsieur Michael Twinning, gérant;

Monsieur Marco Bus, gérant;

Monsieur Stefan Zusche, gérant.

L'assemblée décide de confier à M. Manuel Frias, la gestion journalière des affaires de la société et le nomme représentant de la société pour ces affaires et gérance, selon l'article 8 des statuts.

Toutes ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

FINAKABEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

Signatures

Gérants

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2003, réf. LSO-AG08866. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047329.3/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

PODS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.089.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège sociale le 7 août 2003

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Nimax Guy de sa fonction d'Administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme Nouvel Administrateur, avec effet au 7 août 2003, Monsieur Verdin-Pol Pascal, demeurant au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PODS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01769. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047331.3/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

CATERING SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Sandweiler, Aéroport de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 21.117.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08349, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

MAZARS

Signature

(047346.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

SCHNEIDER CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 119, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 70.302.

—
Décision Collective Ordinaire tenue le 26 juin 2003

Résolutions

Le soussigné Daniel Schneider demeurant à L-1420 Luxembourg décide le transfert avec effet immédiat du siège social du 83, rue de Hollerich L-1741 Luxembourg au 119, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

D. Schneider.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2003, réf. LSO-AG08346. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047357.3/1682/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

MONFINO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 60.753.

—
Madame Maria Dennewald donne sa démission en tant qu'administrateur de la société.

Luxembourg, le 9 juillet 2003.

M. Dennewald.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01528. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047366.3/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

LAGOON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 75.900.

—
Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 31 juillet 2003 à Luxembourg

Monsieur Edmond Lecourt, Monaco; Monsieur Edmond-Patrick Lecourt, Monaco et Madame Brigitte Lecourt, Monaco sont remplacés en tant qu'administrateurs de la société par les administrateurs suivants pour une durée de 6 ans expirant lors de l'assemblée des actionnaires à tenir en 2009:

- A.T.T.C. SERVICES, S.à r.l., 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

- A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l., 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

- A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l., 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg est également remplacé dans ses fonctions par A.T.T.C. CONTROL S.A., 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée des actionnaires qui se tiendra en 2009:

Le siège social est transféré avec effet immédiat du 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

LAGOON S.A.

Pour A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l.

Administrateur

A.T.T.C. S.A.

Gérant

J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué

LAGOON S.A.

Pour A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur

A.T.T.C. S.A.

Gérant

E. Pateet

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02270. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048333.3/813/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

AEGON INTERNATIONAL SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.
H. R. Luxemburg B 51.713.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der jährlichen Generalversammlung vom 19. Mai 1999

Die geprüfte Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung sowie die Kapitalisierung der Ergebnisse der beiden einzigen zum 31. Dezember 1998 offenen Teilfonds AEGON INTERNATIONAL SICAV Equity Fund und AEGON INTERNATIONAL SICAV Mix Fund wurden gebilligt.

Den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Wirtschaftsprüfer wurden für die Ausübung ihrer Mandate bis zum 31. Dezember 1998 Entlastung erteilt.

Bestätigung der folgenden Verwaltungsratsmitglieder:

- Herr Edgar Willem Koning
- Herr Walter Capellmann
- Herr Marc Feider

Bestätigung der Verwaltungsratsmitglieder und von ERNST & YOUNG, Société Anonyme als Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft bis zum Ablauf der ordentlichen Gesellschafterversammlung, welche im Mai 2000 stattfinden wird.

Luxemburg, den 30. Juli 2003.

Für die Richtigkeit namens der Gesellschaft

W. Capellmann / M. Feider

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01466. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047425.3/250/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

AEGON INTERNATIONAL SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.
H. R. Luxemburg B 51.713.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der jährlichen Generalversammlung vom 17. Mai 2000

Die geprüfte Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung sowie die Kapitalisierung der Ergebnisse der beiden einzigen zum 31. Dezember 1999 offenen Teilfonds AEGON INTERNATIONAL SICAV Equity Fund und AEGON INTERNATIONAL SICAV Mix Fund wurden gebilligt.

Den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Wirtschaftsprüfer wurden für die Ausübung ihrer Mandate bis zum 31. Dezember 1999 Entlastung erteilt.

Bestätigung der Verwaltungsratsmitglieder und von ERNST & YOUNG, Société Anonyme als Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft bis zum Ablauf der ordentlichen Gesellschafterversammlung, welche im Mai 2001 stattfinden wird.

Luxemburg, den 30. Juli 2003.

Für die Richtigkeit namens der Gesellschaft

W. Capellmann / M. Feider

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01476. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047452.3/250/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

AEGON INTERNATIONAL SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.
H. R. Luxemburg B 51.713.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der jährlichen Generalversammlung vom 16. Mai 2001

Der geprüfte Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung sowie die Kapitalisierung der Ergebnisse der beiden einzigen zum 31. Dezember 2000 offenen Teilfonds AEGON INTERNATIONAL SICAV Equity Fund und AEGON INTERNATIONAL SICAV Mix Fund wurden gebilligt.

Den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Wirtschaftsprüfer wurden für die Ausübung ihrer Mandate bis zum 31. Dezember 2000 Entlastung erteilt.

Bestellung der folgenden Verwaltungsratsmitglieder:

- Herr Walter Capellmann
- Herr Marc Feider
- Herr Willem Hendrik van Houwelingen

Bestätigung von ERNST & YOUNG, Société Anonyme als Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft bis zum Ablauf der ordentlichen Generalversammlung, welche im Mai 2002 stattfinden wird.

Luxemburg, den 30. Juli 2003.

Für die Richtigkeit namens der Gesellschaft

W. Capellmann / M. Feider

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01470. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047453.3/250/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

AEGON INTERNATIONAL SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.
H. R. Luxemburg B 51.713.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der jährlichen Generalversammlung vom 15. Mai 2002

Die geprüfte Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung sowie die Kapitalisierung der Ergebnisse der beiden einzigen zum 31. Dezember 2001 offenen Teilfonds AEGON INTERNATIONAL SICAV Equity Fund und AEGON INTERNATIONAL SICAV Mix Fund wurden gebilligt.

Den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Wirtschaftsprüfer wurden für die Ausübung ihrer Mandate bis zum 31. Dezember 2001 Entlastung erteilt.

Bestätigung der folgenden Verwaltungsratsmitglieder:

- Herr Walter Capellmann
- Herr Marc Feider
- Herr Willem Hendrik van Houwelingen

Bestätigung von ERNST & YOUNG, Société Anonyme als Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft bis zum Ablauf der ordentlichen Gesellschafterversammlung, welche im Mai 2003 stattfinden wird.

Luxemburg, den 30. Juli 2003.

Für die Richtigkeit namens der Gesellschaft

W. Capellmann / M. Feider

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01472. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047454.3/250/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

AEGON INTERNATIONAL SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.
H. R. Luxemburg B 51.713.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der jährlichen Generalversammlung vom 21. Mai 2003

Die geprüfte Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung sowie die Kapitalisierung der Ergebnisse der beiden einzigen zum 31. Dezember 2002 offenen Teilfonds AEGON INTERNATIONAL SICAV Equity Fund und AEGON INTERNATIONAL SICAV Mix Fund wurden gebilligt.

Den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Wirtschaftsprüfer wurden für die Ausübung ihrer Mandate bis zum 31. Dezember 2002 Entlastung erteilt.

Bestätigung der folgenden Verwaltungsratsmitglieder:

- Herr Willem Hendrik van Houwelingen
- Herr Marc Feider
- Herr Walter Capellmann

Bestätigung von ERNST & YOUNG, Société Anonyme als Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft bis zum Ablauf der ordentlichen Gesellschafterversammlung, welche im Mai 2004 stattfinden wird.

Luxemburg, den 30. Juli 2003.

Für die Richtigkeit namens der Gesellschaft

W. Capellmann / M. Feider

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01473. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047455.3/250/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

CONCERN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.256.

Le bilan au 31 octobre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01704, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047315.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

ETCETERA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 89.838.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 24 juillet 2003, que SKANDIA & PARTNERS S.A. a été nommée Commissaire aux Comptes à la place de KPMG AUDIT.

Le mandat du Commissaire aux comptes vient à échéance à la date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui doit approuver le bilan au 31 août 2003.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

ETCETERA INTERNATIONAL S.A.

Représentée par

J. Kuylenstierna / E. Maldifassi

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01488. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047445.3/1025/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

WEATHERFORD FINANCING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 90.818.

—
Par résolution circulaire datée du 22 juillet 2003, les associés de WEATHERFORD FINANCING (LUXEMBOURG), S.à r.l. ont accepté la nomination de Monsieur Iain Fraser demeurant au 44, East Park Road, Kintore, Aberdeen AB51 9 FE, Scotland au poste de gérant pour une période indéterminée en remplacement de Monsieur William B. Fulton, demeurant à Weatherford House, Lawson Drive, Dyce, Aberdeen AB21 ODR, Scotland, démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01865. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(047449.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

FISEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 68.729.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01271, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(047376.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

PRIMAGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 88.411.

—
Il résulte des résolutions du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 2 mai 2003, que:
Suite à la démission de M. Federico Roberto Marro, Administrateur, M. Carlo Iantaffi, demeurant à L-Luxembourg, a été appelé aux fonctions d'Administrateur. Il terminera le mandat de celui qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, réf. LSO-AH00174. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047929.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

43804

LEVIATHAN INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 49.844.

—
EXTRAIT

- Monsieur Guy Coudert a démissionné avec effet immédiat de ses postes d'administrateur et d'administrateur-délégué de la société.

- Le siège social situé 8, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg est dénoncé avec effet immédiat.

- La société ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. a démissionné de ses fonctions de commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 4 août 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01317. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047456.3/655/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

LEVIATHAN INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 49.844.

—
EXTRAIT

- Madame Christel Girardeaux a démissionné avec effet immédiat de son poste d'administrateur de la société.

Luxembourg, le 4 août 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01319. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047458.3/655/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

BALFOUR LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 58.729.

—
Le contrat de domiciliation conclu entre BALFOUR LUXEMBOURG S.A. établie et ayant son siège social à L-1950 Luxembourg, 2, rue Auguste Lumière et RESOURCE REVISION, S.à r.l., ayant son siège à L-1950 Luxembourg, 2, rue Auguste Lumière a été dénoncé avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

RESOURCE REVISION, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02330. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048410.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

BALFOUR LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 58.729.

—
Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 11 août que FIDUCIAIRE RESOURCE S.A. ayant son siège à L-1950 Luxembourg, 2, rue Auguste Lumière a démissionné de ses fonctions de commissaire de la société BALFOUR LUXEMBOURG S.A. avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE RESOURCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02314. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048408.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

PETUNIA INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 78.043.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 décembre 2002

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ELPERS & C^o, ayant son siège social 11, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur de la société et le nomme jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

- Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 12 décembre 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, réf. LSO-AH00271. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047463.3/655/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

CYNOSURE INTERNATIONA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.031.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01722, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047325.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

CYNOSURE INTERNATIONA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.031.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01717, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047324.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

CORPORATE COUNSELLING SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2,, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 85.750.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01566, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour la Société

R. Paridaens

Financial Controller

(047430.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

**TRIFI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. NWK, S.à r.l.).**

Siège social: L-6976 Oberanven, Feltzer Haff.
R. C. Luxembourg B 84.109.

L'an deux mille trois, le premier août.

Par-devant Maître Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, soussignée.

S'est réunie à Luxembourg l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée NWK, S.à r.l., ayant son siège social à L-6976 Oberanven, Feltzer Haff, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 84.109, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 octobre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 295 du 21 février 2002 et dont les statuts n'ont subi à ce jour aucune modification.

L'assemblée se compose du seul et unique associé, à savoir Monsieur Nicolas Weber-Krebs, commerçant, demeurant à L-6976 Oberanven, Feltzer Haff, propriétaire des cent vingt-cinq (125) parts sociales représentatives de l'intégralité du capital social fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-).

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes, prises chacune séparément et sur ordre du jour conforme.

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de trente-sept mille cinq cents Euros (EUR 37.500,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) à cinquante mille Euros (EUR 50.000,-), par la création et l'émission de trois cent soixante-quinze (375) parts sociales nouvelles, ladite augmentation de capital étant à libérer en numéraire par l'associé unique.

Souscription - Libération

L'associé unique a déclaré souscrire à la prédite augmentation de capital et la libérer intégralement en numéraire par versement à un compte bancaire au nom de la société à responsabilité limitée NWK, S.à r.l., prédésignée, de sorte que la somme de trente-sept mille cinq cents Euros (EUR 37.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société NWK, S.à r.l., ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par une attestation bancaire.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la société de NWK, S.à r.l., en TRIFI, S.à r.l. et en conséquence de modifier l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société prend la dénomination de TRIFI, S.à r.l., société à responsabilité limitée.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier le deuxième alinéa de l'article 13 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 13. 2^{ème} alinéa.** La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant technique.»

Quatrième résolution

L'associé unique décide de nommer:

- a) en qualité de gérant technique: Monsieur Nicolas Weber-Krebs prénommé;
- b) en qualité de gérant administratif: Monsieur Serge Moulin, commerçant, demeurant à L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.

Cession de parts sociales

Monsieur Nicolas Weber-Krebs, préqualifié, déclare par les présentes céder et transporter, sous les garanties de fait et de droit, à Monsieur Fridolin Weber-Krebs, retraité, demeurant à L-6976 Oberanven, Feltzer Haff, ici présent et ce acceptant;

cent vingt-six (126) parts sociales de cent Euros (EUR 100,-) chacune de la société à responsabilité limitée TRIFI, S.à r.l., prédésignée;

pour et moyennant le prix total de douze mille six cents Euros (EUR 12.600,-), lequel prix a été payé par le cessionnaire au cédant antérieurement aux présentes, ce dont le cédant consent bonne et valable décharge.

Le cessionnaire sera propriétaire à compter de ce jour des parts lui cédées et aura droit aux bénéfices à partir de la même date.

Il sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Ensuite Monsieur Nicolas Weber-Krebs, prénommé, agissant en sa qualité de gérant technique de la société à responsabilité limitée TRIFI, S.à r.l., prédésignée, déclare accepter la cession ci-avant documentée et la considérer comme dûment signifiée à la société, conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil et conformément à l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Ensuite de quoi, Messieurs Fridolin et Nicolas Weber-Krebs, étant désormais les deux seuls et uniques associés, ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit leurs déclarations et résolutions prises chacune séparément, à l'unanimité et sur ordre du jour conforme.

Première résolution

Afin de tenir compte des résolutions et de la cession de parts qui précèdent, les associés décident de modifier les articles 1^{er} et 6 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.»

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de cinquante mille Euros (EUR 50.000,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales de cent Euros (EUR 100,-) chacune, intégralement libérées.

Chaque part donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires. Ces parts sociales se répartissent comme suit:

1) Monsieur Nicolas Weber-Krebs, commerçant, demeurant à L-6976 Oberanven, Feltzer Haff, trois cent soixante-quatorze parts sociales	374
2) Monsieur Fridolin Weber-Krebs, retraité, demeurant à L-6976 Oberanven, Feltzer Haff, cent vingt-six parts sociales	126
Total: cinq cents parts sociales	500»

Deuxième résolution

Les associés décident de supprimer l'article 17 des statuts et de renuméroter les articles 18 à 22 des statuts qui deviendront désormais les articles 17 à 21.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille six cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, les comparants prémentionnés ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: F. Weber-Krebs - N. Weber-Krebs - M. Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, vol. 18CS, fol. 33, case 2. – Reçu 375 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2003.

M. Thyès-Walch.

(047767.3/233/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

**TRIFI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. NWK, S.à r.l.).**

Siège social: L-6976 Oberanven, Feltzer Haff.
R. C. Luxembourg B 84.109.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2003.

M. Thyès-Walch.

(047769.3/233/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

PWR INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 76.648.

*Extrait de la résolution unique prise lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue extraordinairement le 2 mai 2003*

Résolution unique

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de M. Federico Roberto Marro, Administrateur.

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur Carlo Iantaffi, employé privé, né à Rome (Italie), le 7 avril 1961, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

Le mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01650. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(047905.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

RHONE II EURO ACQUISITIONS 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 95.047.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the eighth day of July.

Before Us Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

RHÔNE OFFSHORE PARTNERS II L.P., having its registered office at c/o MAPLES & CALDER, P.O. Box 309, Ugland House, Georgetown, Grand Cayman Islands, British West Indies, US Tax id N°ein 82-0565911,

here represented by Mr Bart Zech, lawyer, residing in F-57570 Rodemack (France), 3 Chemin de la Glèbe;

by virtue of a proxy given on June 26, 2003.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to a one member company.

Art. 2. The corporation may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to other companies or enterprises any support, loans, advances or guarantees.

The corporation may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name RHÔNE II EURO ACQUISITIONS 1, S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (25.-EUR) each, all fully paid-up and subscribed.

The Company may redeem its own shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price. The shareholders' decision to redeem its own shares shall be taken by an unanimous vote of the shareholders representing one hundred per cent (100%) of the share capital, in an extraordinary general meeting and will entail a reduction of the share capital by cancellation of all the redeemed shares.

Art. 7. Without prejudice to the provisions of article 6, the capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8 Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of at least two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2003.

Art. 16. Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the manager or the board of managers,
2. These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve,
3. The decision to pay interim dividends is taken by the sole member or, as the case may be, by an extraordinary general meeting of the members.
4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

The appearing party, represented as stated here above declares to subscribe for the 500 shares and to have them fully paid-up by contribution in cash, so that the amount of EUR 12,500.- is from now on at the disposal of the company, evidence of which has been given to the undersigned notary, by a bank certificate.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1.250.-

Resolutions of the sole shareholder

- 1) The Company will be administered by the following managers:
 - Mrs. Arlene Nancy Cooper, banker, born in New York, on the 10th January 1943, residing at 175 Riverside Drive #2-F New-York, NY 10024 USA.
 - Mrs. Stephanie Colson, lawyer, born in Remiremont (F), on the 15th April 1976, residing at 29, rue Alfred de Musset, L-2175 Luxembourg.
- 2) The address of the corporation is fixed at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le huit juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

RHÔNE OFFSHORE PARTNERS II L.P., avec siège social à c/o MAPLES & CALDER, P.O. Box 309, Ugland House, Georgetown, Grand Cayman Islands, British West Indies, US Tax Id n° ein 82-0565911, ici représentée par Monsieur Bart Zech, juriste, demeurant à F-57570 Rodemack (France) 3 Chemin de la Glèbe, en vertu d'une procuration datée du 26 juin 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à d'autres sociétés ou entreprises tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination: RHÔNE II EURO ACQUISITIONS 1, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euro (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (25,- EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

La société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat. La décision des associés représentant cent pour cent du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

Art. 7. Sans préjudice des prescriptions de l'article 6, le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'au moins deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2003.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance,
2. Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice,
3. L'associé unique ou l'assemblée générale extraordinaire des associés est seul(e) compétent(e) pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes.
4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

La partie comparante, représentée comme dit-est, a déclaré souscrire les 500 parts sociales et les avoir entièrement libérées par apport en espèces, de sorte que la somme de EUR 12.500,- est dès à présent à la disposition de la société, ce dont preuve a été rapportée au notaire instrumentant, au moyen d'un certificat bancaire.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ EUR 1.250.-

Décisions de l'associé unique

- 1) La Société est administrée par les gérants suivants:
 - Madame Arlene Nancy Cooper, banquier, née à New York, le 10 janvier 1943, demeurant à 175 Riverside Drive, #2-F, New-York, NY 10024 USA.
 - Madame Stephanie Colson, juriste, né à Remiremont (F), le 15 avril 1976, demeurant à 29, rue Alfred de Musset, L-2175, Luxembourg.
- 2) L'adresse de la Société est fixée au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. Zech, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, vol. 18CS, fol. 15, case 19. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2003.

G. Lecuit.

(048258.3/220/254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

EMD CORPORATE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 84.532.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01479, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

EMD CORPORATE S.A.

E. Maldifassi

(047446.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

ARGOS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R. C. Luxembourg B 80.528.

Les bilan et annexes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00885, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

Signature.

(047460.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2003.

DH GLOBAL INVESTMENT, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 71.570.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003, réf. LSO-AG00099, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 30 juin 2003.

Signature.

(047606.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

ELIMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 18.592,02 EUR.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 72.870.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00759, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 1^{er} août 2003.

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l.

Signature

(047743.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

LUXCELLENCE ADVISORY COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 46.546.

Le bilan au 30 novembre 2000 et 30 novembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AH02983, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2003.

Signature.

(047610.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

COPERVAL PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 88.855.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01173, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2003.

Signature.

(047612.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

MATHUR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.760.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00938, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2003.

Signature.

(047616.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

JUSTAP HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 45.558.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00900, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2003.

Signature.

(047618.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

INVERSIONES AMPUDIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 86.425.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration en date du 2 mai 2003 que:

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Federico Roberto Marro, employé privé, né à I-Perugia le 22 juillet 1970 et demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, Administrateur, et lui accorde décharge pleine et entière.

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur:

- Mademoiselle Marie Louise Schmit, employée privée, née à L-Luxembourg, le 20 août 1959 et demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, Administrateur.

Le nouvel Administrateur terminera le mandat de ceux qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01661. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(047911.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

GEORGE FORREST HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 47.479.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00906, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2003.

Signature.

(047620.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

FUNDLAND, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 60.053.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, réf. LSO-AH00522, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2003.

Signature.

(047621.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

MATERIS MANAGEMENT ADJUVANTS, Société Civile.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

Les bilans au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00929, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2003.

Signature.

(047622.3//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

MATERIS MANAGEMENT PEINTURES, Société Civile.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

Les bilans au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00930, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2003.

Signature.

(047625.3//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

PIXI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 45.917.

*Extrait de la résolution unique prise lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue extraordinairement le 2 mai 2003*

Résolution unique

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de M. Federico Roberto Marro, Administrateur.

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur Carlo Iantaffi, employé privé, né à Rome (Italie), le 7 avril 1961, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

Le mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01651. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(047908.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

MATERIS MANAGEMENT MORTIERS, Société Civile.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

—
Les bilans au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00932, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2003.

Signature.

(047628.3//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

MATERIS MANAGEMENT ALUMINATES, Société Civile.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

—
Les bilans au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00935, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2003.

Signature.

(047629.3//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

MATERIS MANAGEMENT REFRACTAIRES, Société Civile.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

—
Les bilans au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00936, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2003.

Signature.

(047631.3//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

MATERIS MANAGEMENT, Société Civile.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

—
Les bilans au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00927, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2003.

Signature.

(047632.3//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

JAN PLAS, Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 87.464.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, réf. LSO-AH00515, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2003.

Signature.

(047634.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

TRESCO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 12.506.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07040, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(047728.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

RECAMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 20.552.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, réf. LSO-AH00535, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2003.

Signature.

(047638.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

WATTENWIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 88.110.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00918, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2003.

Signature.

(047714.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

SILBIOTEC UNO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 83.510.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00914, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2003.

Signature.

(047716.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

SILBIOTEC DUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 83.488.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00913, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2003.

Signature.

(047719.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

MELANIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 76.974.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration en date du 2 mai 2003 que:

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Federico Roberto Marro, employé privé, né à I-Perugia le 22 juillet 1970 et demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, Administrateur, et lui accorde décharge pleine et entière.

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur:

- Mademoiselle Marie Louise Schmit, employée privée, née à L-Luxembourg, le 20 août 1959 et demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, Administrateur.

Le nouvel Administrateur terminera le mandat de celui qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01659. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(047913.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

PATCAT INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.072.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00939, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2003.

Signature.

(047722.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

FREDCAT INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.120.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00945, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2003.

Signature.

(047724.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

AGF LIFE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 37.619.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07033, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(047725.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

EURAUDIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 42.889.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07038, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(047729.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

FIDUCIAIRE BILLON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2267 Luxembourg, 18, rue Orange.
R. C. Luxembourg B 48.841.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'associé unique de la Société en date du 26 juillet 2003

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société de 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg vers 18, rue d'Orange, L-2267 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2003.

FIDUCIAIRE BILLON, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG08039. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048093.3/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

MOORE STEPHENS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 42.365.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07035, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 août 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(047730.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

MANUFLEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 66.128.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07090, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 août 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(047733.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

REAGENS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 73.337.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07059, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 août 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(047735.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

EVA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 86.208.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 août 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(047737.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

ARMOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 61.266.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG07042, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 août 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(047739.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

CHELSEA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 59.281.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le premier août.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

CCR INIZIATIVE SAGL, R.C. Lugano N° CH-514.4.012.515-1, une société avec siège social au 10 Via San Salvatore, CH-6902 Lugano-Paradiso, Suisse,

ici représentée par Monsieur Gérard Muller, économiste, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Lugano-Paradiso, le 15 juillet 2003.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme CHELSEA HOLDING S.A., R.C. Luxembourg B 59.281, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 14 mai 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 453 du 20 août 1997.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 2 août 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 82 du 16 janvier 2002.

- Le capital social est actuellement fixé à deux cent mille (200.000,-) dollars U.S. (USD) divisé en vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale de dix (10,-) dollars U.S. (USD) chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante affirme en sa qualité de liquidateur de la Société que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire le registre des actions avec les transferts afférents lequel a immédiatement été clôturé.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société CHELSEA HOLDING S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. Muller, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, vol. 140S, fol. 15, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

A. Schwachtgen.

(048026.3/230/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

INDOSUEZ HOLDINGS II S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 46.284.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} avril 2003

PricewaterhouseCoopers est réélue Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période d'un an.

Pour la société

INDOSUEZ HOLDINGS II S.C.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04114. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048115.3/1023/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

SODIS INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 73.908.

Il résulte de la réunion du Conseil d'administration en date du 2 mai 2003 que:

le conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Federico Roberto Marro, employé privé, né à I-Perugia le 22 juillet 1970 et demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, Administrateur, et lui accorde décharge pleine et entière.

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur:

- M. Carlo Iantaffi, employé privé, né à Rome (Italie) le 7 avril 1961 et demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, Administrateur.

Le nouvel Administrateur terminera le mandat de ceux qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01656. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(047916.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

ROOT eSolutions, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7220 Walferdange, 133, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 92.268.

L'an deux mille trois, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de ROOT eSolutions, une société à responsabilité limitée, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 133, route de Diekirch, L-7220 Walferdange, (la «Société»).

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 92.268, et a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 28 février 2003, publié au Mémorial C numéro 392 du 10 avril 2003.

L'assemblée générale se compose actuellement des quatre (4) seuls et uniques associés, à savoir:

- 1.- Monsieur Andy Bierlair, étudiant, demeurant au 22, rue Pierre Dupong, L-4545 Differdange,
- 2.- Monsieur Serge Rollinger, étudiant, demeurant au 50, rue des Prés, L-7246 Helmsange,
- 3.- Monsieur Olivier Joseph, étudiant, demeurant au 61, rue Henri Entringer, L-1467 Howald,
- 4.- Monsieur Marc Goederich, étudiant, demeurant au 5, rue Jean-Pierre Schuster, L-9131 Schieren.

Lesquels comparants, tous ici personnellement présents, ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit leurs résolutions, prises chacune séparément, à l'unanimité et sur ordre du jour conforme:

*Première résolution**Cession de parts sociales*

Monsieur Olivier Joseph, préqualifié, cède et transporte par les présentes, en pleine propriété, sous la garantie de fait et de droit à son co-associé, Monsieur Serge Rollinger, préqualifié, ce acceptant,

trente-trois (33) parts sociales d'une valeur nominale soixante-deux euros (62,- EUR) chacune, soit la totalité de sa participation dans la dite Société ROOT eSolutions, prédésignée,

pour le prix global de deux mille cinq cents euros (2.500,- EUR) que le cédant déclare avoir reçu avant la passation des présentes et hors la présence du notaire instrumentant, ce dont il confirme bonne et valable quittance par les présentes.

Ensuite Monsieur Andy Bierlair, également co-associé prénommé, agissant en sa qualité de gérant unique de la prédite Société ROOT eSolutions, déclare accepter au nom et pour compte de la Société, la cession de parts sociales ci-avant documentée et la considérer comme dûment signifiée à la Société, conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil et conformément à l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

Afin de refléter ladite cession et la nouvelle répartition des parts sociales, l'assemblée générale composée dès-lors des trois seuls et uniques associés, Messieurs Andy Bierlair, Serge Rollinger et Marc Goederich, décide de modifier l'article six (6) des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

Art. 6. «Le capital social est fixé à la somme de douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR) représenté par deux cents (200) parts sociales d'une valeur nominale de soixante-deux euros (62,- EUR) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Les deux cents (200) parts sociales ont été souscrites par les associés ci-après comme suit:

1.- Monsieur Andy Bierlair, étudiant, demeurant au 22, rue Pierre Dupong, L-4545 Differdange, cent et une parts sociales	101
2.- Monsieur Serge Rollinger, étudiant, demeurant au 50, rue des Près, L-7246 Helmsange, soixante-six parts sociales	66
3.- Monsieur Marc Goederich, étudiant, demeurant au 5, rue Jean-Pierre Schuster, trente-trois parts sociales	33
Total: deux cents parts sociales.	200»

Troisième résolution

Les mêmes associés décident encore de modifier l'objet social existant de la Société et par conséquent l'article deux (2) premier alinéa des statuts de la Société, de manière à ce que cet alinéa se lise dorénavant comme suit:

Art. 2. Premier alinéa.

«La société a pour objet principal la prestation de services informatiques.»

Dont acte, passé à Walferdange (Luxembourg), les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. Bierlair, S. Rollinger, O. Joseph, M. Goederich, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 août 2003, vol. 879, fol. 22, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 août 2003.

J.-J. Wagner.

(048303.3/239/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

ROOT eSolutions, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7220 Walferdange, 133, route de Diekirch.

R. C. Luxembourg B 92.268.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 août 2003.

J.-J. Wagner.

(048304.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

CAMFIN FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 70.640.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2003, réf. LSO-AH00473, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(048273.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

EPICEA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Capital social: 320.000,- EUR.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue LéonThyes.

R. C. Luxembourg B 74.137.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire ajournée du 8 novembre 2002 que la démission de VGD LUXEMBOURG en tant que Commissaire aux Comptes est acceptée avec effet immédiat.

La société ELPERS & CO, Réviseurs d'Entreprises, ayant son siège social au 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, est élu nouveau Commissaire aux Comptes avec effet au 8 novembre 2002. Il terminera le mandat du commissaire aux comptes précédent, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2004.

Luxembourg, le 30 juillet 2003.

Pour extrait conforme

A. Compère

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2003, réf. LSO-AH01974. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047975.3/724/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2003.

MAREMAGNUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 76.016.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01632, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 août 2003.

MAREMAGNUM S.A.

A. De Bernardi / G. Diederich

Administrateurs

(048275.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

AMAMI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 61.937.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01633, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 août 2003.

AMAMI HOLDING S.A.

R. Scheifer-Gillen / M.-F. Ries-Bonani

Administrateurs

(048276.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

**PENTAGRAM S.A., Société Anonyme,
(anc. PENTAGRAM HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 75.614.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01638, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour la société PENTAGRAM S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

V. Arno' / M.-F. Ries-Bonani

Administrateurs

(048279.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

GESINT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 52.058.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 novembre 2002

Acceptation de la démission de Messieurs Jean Bintner et Robert Philippart, Administrateurs. L'Assemblée leur donne décharge pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Acceptation des nominations de Monsieur Jean-Marie Poos et de la société S.G.A. SERVICES S.A., nouveaux administrateurs. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

A l'issue de cette Assemblée Générale Ordinaire le Conseil d'Administration se compose comme suit, jusqu'à l'échéance des mandats en 2007:

- Monsieur Jacques Mahaux.
- Monsieur Jean-Marie Poos.
- S.G.A. SERVICES S.A.

Pour la société

GESINT HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04108. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048119.3/1023/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

GUANACO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 61.363.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01639, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2003.

GUANACO S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateurs

(048283.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

**MORANA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. PERNILLA HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 56.831.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01640, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour la société MORANA HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

M. Kara / A. Schaus

Administrateur / Directeur

(048285.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

FILAIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 72.362.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01647, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2003.

FILAIR S.A.

A. De Bernardi / F. Innocenti

Administrateurs

(048287.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

INVESPHOTO S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 70.165.

DISSOLUTION

Extraits des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 17 juin 2003

1. L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, approuve à l'unanimité le rapport du liquidateur et les comptes de liquidation.

2. L'assemblée donne à l'unanimité décharge pleine et entière au liquidateur, au commissaire à la liquidation et aux administrateurs.

3. L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

4. L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans au moins à l'adresse: 3, Place Dargent à L-1413 Luxembourg.

T. Herkrath

Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01077. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048355.3/696/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

DORAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 43.146.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01660, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 août 2003.

DORAFIN S.A.

A. Schaus / M-F. Ries-Bonani

Administrateurs

(048289.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

GAZEBO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 56.040.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2003, réf. LSO-AH01663, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 août 2003.

GAZEBO S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries Bonani

Administrateurs

(048292.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

VESSEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.
R. C. Luxembourg B 79.319.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2003, réf. LSO-AH02002, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 août 2003.

VESSEL S.A.

M-F. Ries-Bonani / G. Diederich

Administrateurs

(048300.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

PROJECT TWO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 86.323.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2003, réf. LSO-AH02014, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 août 2003.

PROJECT TWO S.A.

V. Arno' / J-M. Heitz

Administrateurs

(048307.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2003.
